

# LA GAZETTE DES COTEAUX

## Qué de Nòu ?

**Page 1 :** Edito : Le LIFE passe à l'action  
**Page 1 :** Le LIFE diagnostique  
**Page 2 :** Le LIFE communique  
**Page 3 :** Le LIFE expérimente  
**Page 3 :** Le LIFE met en relation  
**Page 4 :** Le LIFE fête les coteaux

### Édito Le LIFE passe à l'action !

Dans la première Gazette des Coteaux, l'équipe du LIFE présentait l'avancement des inventaires et rencontres organisés en 2021.

Depuis, de nombreuses actions concrètes, que vous avez peut-être déjà suivies par d'autres moyens, se sont déroulées. Si ce n'est pas le cas, dans ce deuxième numéro nous faisons un zoom sur quelques-unes : diagnostics écologiques, expérimentation d'implantation de prairies à flore naturelle, mais aussi accompagnement foncier et sans oublier la communication avec bien sûr la première édition de la fête des Coteaux.

Bonne lecture!



Comité de pilotage du LIFE Coteaux Gascons, le 17/02/23

### Le diagnostic agroécologique

#### Un outil pour apporter un nouvel éclairage

Le diagnostic agroécologique est un outil proposé par l'ADASEA 32 dans le cadre du LIFE pour fournir des réponses adaptées à la restauration et la gestion des Milieux Ouverts Agro-Pastoraux (MOAP). Il s'adresse aux personnes intéressées : propriétaires et/ou agriculteurs, gestionnaires de MOAP. Cette étude se décline en 2 volets complémentaires :

- un volet écologique pour identifier les espèces remarquables et les milieux présents, leurs enjeux de conservation et, plus largement, leur contribution dans le territoire (continuité écologique).
- un volet agronomique pour comprendre le fonctionnement passé, actuel et futur des parcelles, leur conduite, la valorisation des ressources fourragères et des ressources en eau ainsi que leurs articulations à l'échelle de l'exploitation.

#### Un outil d'analyse spécialement mis en place pour répondre aux enjeux de restauration et de gestion des MOAP !

Sur les sites valorisés par l'élevage, cette analyse permet une meilleure compréhension des liens entre itinéraires techniques et biodiversité, ainsi que des impacts (positifs ou négatifs) de l'élevage sur les milieux et de la valorisation (quantitative et qualitative) de ces mêmes milieux par les herbivores. Le cas échéant, des préconisations de gestion et/ou de travaux sont proposées pour améliorer le fonctionnement des parcelles. Sur les sites sans élevage - voire sans activité agricole - ce diagnostic permet d'estimer les bénéfices d'une restauration et à terme de la remise dans le circuit agricole des parcelles.

Le croisement de ces deux approches aboutit à des propositions d'actions adaptées à chaque situation : adaptation ou non des pratiques de gestion, travaux de réouverture, nivellement, réensemencement d'une flore naturelle, aménagements parcellaires divers, etc.

Des plans de restauration et de gestion courante permettent de planifier la mise en œuvre concrète de ces préconisations.

Au final, ce diagnostic offre un support pour mieux connaître ses parcelles, les ressources fourragères et écologiques qu'elles abritent et, si nécessaire, apporte quelques solutions aux problèmes rencontrés dans leur gestion !

## Un outil qui se construit ensemble sur le long terme

La première étape du diagnostic consiste à identifier les besoins du gestionnaire: les ressources en herbe sont-elles satisfaisantes ? Suffisent-elles au troupeau ? Sont-elles toutes valorisées ? Y-a-t-il des zones enfrichées à rouvrir ? Des surfaces supplémentaires à trouver ? À convertir en herbe ? Y-a-t-il besoin de clôture ou d'accès à l'eau pour la gestion ? Comment puis-je améliorer la gestion de mes herbages ?

### **Autant de questions qui permettent de discuter ensemble de la compatibilité des besoins avec les actions proposées par le LIFE**

L'étape suivante est la visite terrain de réalisation du diagnostic durant laquelle le conseiller de l'ADASEA récolte les informations relatives aux volets écologique et agronomique. Grâce à ces dernières, un document d'accompagnement technique est construit ensemble. Il reprend la présentation du gestionnaire et de ses besoins, les fiches diagnostics de ses parcelles, l'étude des enjeux de remise en herbe, les préconisations d'action, le plan de restauration et d'aménagement ainsi que le plan de gestion courante. Cette visite permet également de compléter le travail de cartographie des habitats qui avait été initié durant la phase préparatoire du LIFE.



Selon la nature de l'accompagnement, 2 modalités sont proposées :

- Un accompagnement technique avec un engagement sur 5 ans à la gestion du milieu ;
- Un accompagnement à la fois technique et financier avec un engagement sur 10 ans.

## Quelques chiffres (février 2023)

L'ADASEA a conduit 38 diagnostics d'exploitation sur une surface totale de 3 389 ha dont 1 940 ha de MOAP. Les gestionnaires ont principalement entre 31 et 50 ans et près d'un quart d'entre eux sont des femmes. La moitié des exploitations diagnostiquées sont en polyculture-élevage. Concernant la production animale, 48% des gestionnaires élèvent des bovins allaitant et 29% des ovins allaitant.

Si vous êtes intéressé.e, n'hésitez pas à contacter l'ADASEA du Gers au 05.62.61.79.50.

## Le LIFE communique en vidéos !

Afin de valoriser et de suivre les travaux réalisés tout au long des 5 ans du projet, il a été décidé de créer une série de vidéos à la découverte des diverses facettes du LIFE Coteaux Gascons.

À travers ces courts films diffusés sur Youtube - et largement partagés sur notre page Facebook, notre site et nos lettres d'information -, les spectateurs sont invités à partir à la rencontre d'agriculteurs, de professionnels et d'acteurs du territoire des Coteaux Gascons. L'objectif de ce format accessible à toutes et tous est d'amener le grand public à mieux comprendre les enjeux du projet et à suivre l'évolution des actions menées.



La série débute par une rencontre avec quatre agriculteurs du territoire qui partagent, devant la caméra, leur amour de l'élevage, le contexte de leur activité, leurs méthodes de gestion pérenne des prairies et leur vision du futur: des parcours qui incarnent la coopération vertueuse entre élevage et biodiversité. La seconde et la troisième vidéo, quant à elles, sont des zooms sur les actions clés du projet (inventaires, réimplantation de prairies en semences locales...) et les structures partenaires.

Afin d'accompagner l'équipe dans cette mission d'information par l'image, via un format de communication attractif et actuel, c'est le vidéaste Pierre Honoré qui chemine sur le territoire, de l'Armagnac à l'Astarac, caméra à la main, et capture les moments les plus importants du projet.

Encore plusieurs vidéos sont à venir !

## Le LIFE expérimente l'implantation de prairies naturelles

Une prairie dite naturelle est définie par une flore sauvage dont la composition dépend de plusieurs paramètres comme l'humidité du sol, l'exposition et la gestion (nombre de fauche, période dans l'année, avec ou sans pâturage,...). Ces prairies naturelles représentent un fort intérêt agricole en tant que ressource fourragère de par la flexibilité de conduite qu'elles permettent, leur résilience face aux épisodes climatiques extrêmes et leurs apports nutritionnels.

Lorsque les sols et les végétations ont été trop perturbés et qu'il y a un enjeu fourrager fort, il apparaît nécessaire de faire un (sur-)semis de prairie afin de rapidement reconstituer une flore diversifiée. Le Conservatoire Botanique Pyrénéen est là pour veiller à utiliser les espèces les plus adaptées. Son souhait est de réimplanter de la prairie naturelle avec des semences sauvages et locales, en expérimentant de nouvelles méthodes de récoltes et de semis.

**Les belles prairies naturelles du coin seront sources de graines pour réensemencer celles qui sont à restaurer !**

La première étape est donc de connaître les prairies qui sont à réimplanter afin d'anticiper quelles espèces sauvages s'y plairont. Ensuite, il faut rechercher les prairies naturelles locales qui correspondent à ces critères et qui seront sources de semences adaptées. La récolte 2022 s'est faite à la brosseuse : un outil qui récolte les graines en mélange et qui permet de les stocker avant de les semer à l'automne ou au printemps suivant. La récolte s'est faite chez 6 gestionnaires sur 24 ha pour 511 kg de semences récoltés.



L'avantage de cette technique est qu'elle ne couche pas totalement l'herbe. Le ou la gestionnaire peut ainsi faire son foin après le passage. C'est très intéressant, surtout dans un contexte comme 2022 où la sécheresse a mis une forte pression sur les quantités et la qualité des foin. L'autre avantage est écologique : la petite faune (insectes, araignées, ...) est largement épargnée des balais de la brosseuse ! Ces animaux reviennent dans la prairie lorsque les graines sont mises à sécher sur la bâche.

En ce qui concerne le semis de ces graines sauvages, il a été fait sur 10 ha à l'automne 2022 et printemps 2023. Les techniques employées vont du semis à la main à l'épandeur à sel. Le semis de graines sauvages est délicat puisque les graines contiennent encore leurs enveloppes. Elles ont tendance à "bourrer" dans la machine. Le projet LIFE va permettre de déterminer quels outils sont les plus adaptés.

Les semis ont plutôt bien marché. Chez un des gestionnaires, les brebis ont pu même pâturer dès ce printemps. La campagne de suivi de l'année 1 est en cours. La première année, le résultat est souvent considéré comme décevant au vu des mélanges semés. En effet, il faut attendre l'année 2 pour voir apparaître une flore pérenne et qui se diversifiera ensuite. Patience...



Ce printemps, 25ha sont prévus pour le brossage et une 10aine d'hectares testera le transfert de foin. Cette autre technique consiste à prélever le foin vert avec les graines à maturité puis à l'épandre directement dans la parcelle à semer. Le besoin en matériel est plus conséquent certes, mais il est souvent disponible sur l'exploitation. Les gestionnaires sont donc indépendants avec cette technique-là.

À bientôt pour la suite des essais !

## Le LIFE met en relation les propriétaires et les éleveurs

Le volet foncier du programme LIFE est assuré par la SAFER Occitanie qui a des missions de service public pour l'aménagement de l'espace rural. À la suite d'une étude foncière globale des 163 communes concernées par le LIFE Coteaux Gascons (cf. Gazette des Coteaux n°1), prenant en compte différents critères tels que la concentration de MOAP, le projet se concentre sur des secteurs prioritaires.

En effet, plusieurs zones sur le territoire hébergent des MOAP sans usage ou en train de s'embroussailler. La commune de Pouy-Loubtrin, proche du site Natura 2000 "Vallée des Coteaux de la Lauze" et faisant partie des

réservoirs de biodiversité LIFE, illustre cette situation : une forte diminution de l'élevage ces dernières années a entraîné la fermeture de nombreuses parcelles en herbe. Au vu du potentiel des MOAP de la commune, la SAFER a mené une étude foncière afin d'évaluer les besoins fonciers des différents propriétaires et exploitants dans l'objectif de favoriser le maintien de l'élevage et des surfaces herbagères.

Le chargé d'études de la SAFER a rencontré les 18 principaux propriétaires de 289 ha de coteaux de la commune en train de s'embroussailler.

Il a ainsi discuté avec eux des enjeux fonciers présents sur Pouy-Loubrin et du devenir de leurs parcelles, en particulier celles qui s'enfrichent, établissant ainsi un diagnostic foncier. Les différentes possibilités qu'offre le LIFE Coteaux Gascons leur ont ensuite été proposées.

### 5 propriétaires intéressés et 7 éleveurs sensibilisés à la démarche

Chaque propriétaire (de l'exploitant agricole proche de la retraite au jeune ménage non exploitant) a pu exposer les différents enjeux auxquels il est confronté : du souhait de laisser ses parcelles s'enfricher au souhait de débroussailler ses parcelles pour faire pâturer des animaux.

D'un autre côté, 7 éleveurs locaux de caprins, d'ovins et de bovins ont été sensibilisés aux enjeux du LIFE et ont fait part à la SAFER de leurs différents besoins fonciers, notamment des besoins en fourrage et prairies à pâturer, motivés par la sécheresse de 2022 et leur récente installation pour certains.

Le but est, pour la SAFER et le projet LIFE, de mettre en lien propriétaires et éleveurs afin qu'ils puissent avoir accès à du foncier qui leur permettrait de nourrir leur cheptel tout en maintenant ouvert, voire en réouvrant, les MOAP de la commune.

Cette étude a ainsi permis d'établir une vision précise du foncier des coteaux de Pouy-Loubrin, amenant aujourd'hui à proposer des solutions foncières et de réouverture des milieux aux propriétaires et aux éleveurs intéressés. Certains ne montrent pas d'intérêt direct, mais la plupart sont sensibles au programme en constatant, en particulier pour les plus âgés, la disparition de nombreuses prairies au profit de friches et de forêts.

Cette étude est une première étape dans l'accompagnement foncier qui est un travail s'inscrivant dans la durée et va maintenant s'articuler avec les diagnostics agroécologiques qui préciseront les aides techniques et financières pour le maintien des surfaces en herbe des coteaux de Pouy-Loubrin.

## LE LIFE FÊTE LES COTEAUX À HÉRÉCHOU

Rendez-vous le samedi 17 juin de 9h30 à minuit pour célébrer l'agriculture, l'élevage et la biodiversité dans le Gers ! Au programme, balade, expositions, outils anciens, jeux, ateliers ludiques et créatifs, "t'chapaïre" (conférences), marché et repas de producteurs, buvette, concerts !

Retrouvez le programme complet sur le site du LIFE Coteaux Gascons (onglet « actus »). Adishatz !



porté par



soutenu par



financé par



LA GAZETTE DES COTEAUX #2 - 2023

Editeur : LIFE Coteaux Gascons - LIFE19/NAT/FR/000828

Contact : 05.62.61.79.50 - info@lifegascon.fr

www.lifegascon.fr - facebook.com/lifecoteauxgascons

Création : CPIE Pays Gersois / Direction de rédaction : Adasea du Gers

Impression : Artip Communication (Auch)

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE